

Fête de la Chandeleur, Fête de la saint-Valentin, Carnavals,
Nous voici en Février pour réveiller la joie !



Urgence Handicap, c'est le cri d'alarme lancé par l'Unapei.

Sur les affiches, un slogan : « Oubliés, vous trouvez ça normal ? ». Des photos en noir et blanc, des couleurs sombres, des visages fermés... L'ambiance n'est pas à la fête, pour interpeller les candidats aux élections présidentielles et le public.

L'Unapei exige donc des « *engagements concrets* », ce qui suppose la « *transformation profonde de l'offre des services dits de droit commun et des moyens financiers à la hauteur de l'enjeu d'une société inclusive* ».

<https://www.unapei.org/actions/urgencehandicap/>

Elections et handicap : posez vos questions aux candidats !

Quelle place pour le handicap dans le programme des candidats à l'élection présidentielle qui aura lieu les 10 et 24 avril 2022 ? A chaque scrutin, Handicap.fr les interroge. Nous vous invitons à poser vos questions en lien avec le handicap sur des sujets qui, au quotidien, vous interpellent, vous émeuvent, vous turlupinent, vous mettent en colère...

Vous avez jusqu'au 15 février 2022 pour transmettre vos contributions,
sur <https://2022.handicap.fr>

Présidentielle : des campagnes accessibles, enfin?

Les candidats sont tenus de mener une campagne accessible aux électeurs handicapés. Mais comment ?

<https://informations.handicap.fr/a-presidentielle-campagnes-accessibles-32249.php>

Passe vaccinal obligatoire : et en cas de handicap?

Le passe vaccinal devrait bientôt remplacer le passe sanitaire. Mais quelles sont les conditions en cas de handicap, des dérogations sont-elles possibles, quid des résidents des établissements ? Réponses du secrétariat d'Etat au Handicap.

<https://informations.handicap.fr/a-passe-vaccinal-obligatoire-et-en-cas-de-handicap-32213.php>

Prime de 100 € : les bénéficiaires de l'AAH doivent-ils la déclarer ?

L'indemnité inflation de 100 euros versée aux bénéficiaires de l'AAH à partir du 20 janvier 2022 n'a pas à être déclarée à la CAF. Elle n'est ni à prendre en compte dans les ressources ni imposable. [L'information ici](#)



NUTRITION ET HANDICAP : Enjeux et débats pour une bonne santé des personnes accompagnées

Retour en vidéo sur les journées organisées par le CREAI (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité Observatoire Régional de la Santé) avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé.

<https://creaiors-occitanie.fr/journee-detude-regionale-nutrition-et-handicap-enjeux-et-debats-pour-une-bonne-sante-des-personnes-accompagnees-mai-2021/>

Trans'Occitanie 2022

TRANS OCCITANIE
19 au 24 MAI 2022
Rejoignez-nous, ce relais multisports est ouvert à tous !

LES ÉTAPES

Parcours Ouest	Parcours Est
Montauban (28 km)	Beaucaire (37 km)
Gravelles Ramonville	Calviat Calviat
ÉTAPE 2 - 30/05 (35,5 km)	ÉTAPE 2 - 30/05 (20 km)
Seuil de Naurouze Seuil de Naurouze	Grau du Roi Carnon
ÉTAPE 3 - 31/05 (27 km)	ÉTAPE 3 - 31/05 (9 km)
Villeneuve Villeneuve	Le Villeneuve les Maguelone Ponsagrange
Journée de repos	ÉTAPE 4 - 22/05 (30 km)
ÉTAPE 5 - 23/05 (30 km)	Capestang Capestang
ÉTAPE 6 - 24/05 (15 km)	Narbonne

1000 personnes attendues
en situation de handicap mental et/ou psychique, ce qui permettra de renforcer le lien social et les solidarités en partageant de beaux moments sportifs tous ensemble.

CONVIVIALITÉ SOLIDARITÉ SPORTIVITÉ
6 jours, 15 lieux, 130 km, 8 sports

Le projet ambitieux mobilise des moyens humains, matériels et financiers importants.

- Humain : engagement bénévoles des dirigeants du Comité Directeur de la SAO et de ses 13 Comités Départementaux.
- Matériel : la SAO et ses COSA mettent à disposition l'ensemble des moyens disponibles, notamment les véhicules, signalétiques, etc.
- Infrastructures : site pour les repas et animations sur les villes-étapes, lieux de restauration, d'hébergement, etc.

La ligue Régionale Sport Adapté Occitanie organise la Trans'Occitanie du 19 au 24 mai 2022.

Une traversée sportive et solidaire de la région qui se fera en plusieurs étapes à travers des relais multisports (à pieds, en vélos, en Joëlettes, activités nautiques, en rollers, etc.), accessible aux personnes en situation de handicap, groupes scolaires, entreprises, clubs sportifs, familles.

1 000 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique sont attendues, ce qui permettra de renforcer le lien social et les solidarités en partageant de beaux moments sportifs tous ensemble.

Rejoignez cette manifestation sportive qui se déroulera le long du Canal du midi :

<https://www.sportadapte-occitanie.com/trans-occitanie-2022>

Aides aux vacances pour les Travailleurs d'ESAT

Pour la 14ème année consécutive, l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et les membres du CCAH confirment leur soutien au programme d'Aides aux Vacances pour les Travailleurs d'ESAT.

Vous souhaitez bénéficier de ce programme :

<https://www.ccah.fr/Handicap-Interactions-entre-enfants/Programme-d-aide-aux-vacances-ANCV-CCA-H-pour-les-travailleurs-d-ESAT>

A l'AJH

Aux côtés des personnes accueillies et ou accompagnées et de ses professionnels.

La vague Omicron de la COVID 19 et les nouvelles restrictions qu'elle impose à tout le monde perturbe à nouveau le fonctionnement de nos dispositifs.

De nombreux cas positifs sont détectés, et encore plus de cas contacts, ce qui conduit un grand nombre de personnes à l'isolement pour quelques jours. L'absentéisme de nos salariés en est évidemment augmenté, la vie des personnes accompagnées fortement perturbée. Dans cette phase compliquée, l'association renouvelle tout son soutien aux personnes accompagnées et aux salariés de notre association, ainsi qu'à leurs familles.

La construction de notre Projet Associatif

Projet associatif



Le séminaire AJH à l'automne 2021 a réuni la « triple expertise » définie par l'Unapei (personnes handicapées – parents – professionnels) et a permis de lister de nombreux items autour de cinq axes directeurs :

- **ÉCOUTER** - Partir du besoin et des attentes des personnes
- **ACCOMPAGNER** - Valoriser leurs capacités et promouvoir leur participation
- **FACILITER** - Travailler sur les besoins spécifiques et les besoins complexes en garantissant la sécurisation et la fluidité des parcours
- **INCLURE** - Favoriser la vie en milieu ordinaire quand c'est possible et conforme aux souhaits de la personne. Établissements et Inclusion sont complémentaires dans la réponse au parcours individualisé
- **PROTÉGER** - Protéger les personnes tout au long de leur parcours

Au cours de ce premier semestre 2022, nous allons donc ensemble construire le projet associatif, avec deux groupes de travail :

- Un groupe de synthèse : il définira les éléments retenus et les organisera. Son travail débouchera sur un document qui sera voté par la prochaine Assemblée Générale de l'Association,
- Un groupe pour la mise en forme et communication : il proposera les modalités de diffusion les plus adaptées



La participation des personnes accompagnées au Conseil d'Administration de l'AJH

Un travail de préparation est lancé dans le même temps que la finalisation de ce Projet Associatif.

Il comprendra une campagne d'adhésion pour les personnes accompagnées, avec un tarif réduit, puis à l'élection du 2^{ème} collègue du Conseil d'Administration, collège réservé aux personnes accompagnées, lors de la prochaine Assemblée Générale de juin 2022.

En 2022 : Adhérons ou Renouvelons vite notre adhésion à l'AJH

<https://www.ajh.fr/adhesion>

Pour renforcer notre capacité d'action et de mobilisation en faveur des personnes handicapées et âgées accompagnées par l'AJH, pour agir concrètement dans notre territoire vers une transition inclusive, regroupons-nous autour des projets concrets et de proximité portés par l'AJH.

Restez en contact

www.ajh.fr

<https://www.facebook.com/AJH31/>

AJH – CHATEAU DE LAHAGE – 31370 LAHAGE

Téléphone : 05 61 91 59 64

asso.ajh@ajh.fr

Association Loi 1901 affiliée à l'UNAPEI